

ASSOCIATION SPORTIVE SALINDROISE

CLUB OMNISPORT

Fondé le 8 juillet 1955

SECTION NATATION

Enregistrement n° 479 A2



Siège Social :

Maison des Associations
BP 17 – 30340 SALINDRES

Site Web :

www.assnatation.fr

M. Stéphane AIMÉ

Président de l'ASS NATATION

Tel. : 06.15.23.37.92

Courriel : stephanaime30@aol.fr

Salindres, le 16 avril 2012

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le règlement :

- ★ de la Coupe de la Ville de Salindres - *Trophée Bogdan BOGDANOV*
- ★ du Challenge Sprint – *Trophée Serge COUTAREL*

Ces épreuves de natation auront lieu à la piscine de la Communauté d'Agglomération du Grand ALÈS à :

SALINDRES le dimanche 8 JUILLET 2012

Je vous demanderai d'avoir l'amabilité de bien vouloir nous donner une réponse quant à votre participation ou non à ces Challenges avant le **Mercredi 27 juin 2012**.

Vos engagements devront être saisis sur Extranat avant le **Mardi 3 juillet 2012**. Pour tout renseignement sur ces engagements, contactez :

Mme Marina COLLOMB ☎ 04.66.85.70.39

5, rue du Maréchal de Lattre

30340 SALINDRES

mmb.collomb@wanadoo.fr

Je vous invite à respecter **les dates limites d'engagement** afin d'éviter tout éventuel problème d'inscription le jour de la compétition. D'ailleurs, je vous informe que la clôture des **modifications** des engagements se fera **I.M.P.E.R.A.T.I.V.E.M.E.N.T.** avant le **Jedi 5 juillet 2012**, dernier délai !

En restant à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations sportives.

**Le Président
Stéphane AIMÉ**



Retrouvez l'A.S. Salindres Natation sur le web en tapant : www.assnatation.fr

REGLEMENT

DE LA COUPE DE LA VILLE DE SALINDRES, DU CHALLENGE SPRINT

✓ ARTICLE 1 - ORGANISATION

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée Bogdan BOGDANOV* – d’une part, et le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL* - d’autre part, seront organisés par l’Association Sportive Salindroise de Natation, au sein du complexe nautique de la ville de Salindres.

✓ ARTICLE 2 - PARTICIPANTS

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée Bogdan BOGDANOV* - d’une part, et le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL* – d’autre part, seront ouverts à tous les clubs (été ou hiver) affiliés à la Fédération Française de Natation.

Les participants devront au préalable être licenciés à la Fédération Française de Natation pour pouvoir participer aux compétitions.

✓ ARTICLE 3 - CATEGORIES

Seront adoptées les nouvelles catégories F.F.N. identiques pour les nageurs et les nageuses.

Catégories	Filles et garçons
Avenirs - Catégorie 1	2003 et après
Poussins - Catégorie 2	2001 et 2002
Benjamins - Catégorie 3	1999 et 2000
Minimes - Catégorie 4	1997 et 1998
Cadets - Catégorie 5	1995 et 1996
Juniors/Séniors - Catégorie 6	1994 et avant

✓ ARTICLE 4 - EPREUVES

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée Bogdan BOGDANOV* - ainsi que le Challenge Sprint – *Trophée Serge COUTAREL* - se disputeront sur les épreuves suivantes :

★ 1^{ère} REUNION

- 9 h 00 : Echauffement
- 9 h 30 : Début des épreuves

■ EPREUVES INDIVIDUELLES :

50m Papillon	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Nage Libre	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
50m Brasse	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Dos	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
Entracte		
25m Brasse	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>
25m Papillon	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>

■ RELAIS :

4 x 50m 4 Nages - Catégories (1,2), (3,4), (5,6) *Coupe de la Ville*

- 13 h 00 : Fin des épreuves

★ 2^{ème} REUNION

- 14 h 00 : Echauffement
- 14 h 30 : Début des épreuves

■ EPREUVES INDIVIDUELLES :

25m Nage Libre	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>
25 m Dos	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>
Entracte		
50m Dos	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m 4 Nages	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
50m Nage Libre	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Brasse	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>

■ RELAIS :

4 x 50m Nage Libre - Catégories (1,2), (3,4), (5,6) *Coupe de la Ville*

- 18 h 00 : Fin des épreuves

✓ ARTICLE 5 - CLASSEMENT

★ Constitution du classement des clubs :

Le classement des clubs s'effectuera au classement dit « à la place » qui prendra en compte l'ensemble des points marqués par tous les nageurs (dames et messieurs) de chaque club lors de chacune de leurs épreuves.

Il sera établi un classement des clubs dits « hiver » si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs lors de la compétition.

Un classement distinct sera établi pour la Coupe de la ville de Salindres – *Trophée Bogdan BOGDANOV* – ainsi qu'un autre pour le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL*.

★ Barème :

La Coupe de la ville de Salindres – *Trophée Bogdan BOGDANOV* - ainsi que le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL* - seront en jeu suivant les barèmes suivants :

- Epreuves individuelles :

1 ^{ère}	place : 12	points
2 ^{ème}	place : 10	points
3 ^{ème}	place : 8	points
4 ^{ème}	place : 7	points
5 ^{ème}	place : 6	points
6 ^{ème}	place : 5	points
7 ^{ème}	place : 4	points
8 ^{ème}	place : 3	points
9 ^{ème}	place : 2	points
10 ^{ème}	place : 1	point

- Epreuves relais : Même principe qu'au dessus mais en doublant ces points.

★ Règlement particulier du Challenge Sprint :

Le Challenge Sprint sera ouvert à toutes les catégories d'âge et consistera, pour chaque participant, à disputer les **4 épreuves de 25m** (Brasse, Dos, Papillon et Nage Libre). Son classement individuel, par catégorie, sera établi en faisant la somme des points obtenus par chaque nageur sur les 4 courses disputées, selon le barème précédent.

En cas d'égalité, ceux-ci seront départagés en fonction du temps global (à savoir, la somme obtenue des temps réalisés sur chacune des épreuves de 25m) réalisé lors du Challenge – le total le plus faible étant le meilleur.

Le classement par équipe sera établi en faisant la somme des points obtenus par chaque nageur de chaque club sur les 4 courses disputées.

N.B. : Ce Challenge est une compétition à part. En aucun cas, il n'interviendra dans l'attribution de la Coupe de la Ville de Salindres.

✓ ARTICLE 6 – LIMITE DE PARTICIPATION

Les participants pourront s'engager aux épreuves de la Coupe de la Ville de Salindres **et/ou** à celles du Challenge Sprint, en respectant les conditions suivantes :

★ Coupe de la Ville de Salindres :

Chaque nageur ne pourra participer qu'à 2 épreuves individuelles, plus les 2 relais.

Les nageurs non-inscrits dans les épreuves individuelles pourront s'engager dans des relais sans que ceux-ci soient déclarés « hors-concours ».

De plus, pour qu'un relais soit classé, celui-ci ne devra pas être mixte.

★ Challenge Sprint :

Les nageurs et nageuses participant au Challenge Sprint s'engageront sur les 4 épreuves de 25m pour pouvoir être classés (seuls les nageurs de catégorie « avenir » et « poussin » pourront s'engager sur moins de 4 épreuves). Dans le cas contraire, ceux-ci seront classés hors-concours.

Tarifs d'engagement :

- individuel = 2 € (par épreuve)
- relais = 3 €
- Challenge Sprint = 4 € (pour les 4 épreuves)

✓ ARTICLE 7 – RECOMPENSES

★ Classement des clubs :

■ Coupe de la Ville de Salindres :

1^{er} club : Trophée *Bogdan BOGDANOV*

Un trophée pour les 4 clubs suivants

■ Challenge Sprint :

1^{er} club : Trophée Serge COUTAREL

Un trophée pour les 4 clubs suivants

N.B. : Les clubs dit « hiver » seront récompensés si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs.

★ Classements individuels :

■ Coupe de la Ville de Salindres :

Une médaille sera remise aux 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

■ Challenge Sprint :

Une médaille sera remise aux 3 premiers du classement combiné des 4 épreuves (25m Brasse, 25m Dos, 25m Nage Libre et 25m Papillon) de chaque catégorie.

★ Prix spéciaux :

■ Un trophée sera remis à la plus jeune nageuse et au plus jeune nageur.

■ Un trophée sera également remis au club qui aura mis la **meilleure ambiance** durant la compétition. Le lauréat sera désigné en fin de compétition par un représentant de chaque club (chaque club s'auto-excluant lors du vote).

Retrouvez l'A.S.Salindres Natation sur le web en tapant : www.assnatation.fr

✓ ARTICLE 8 – ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TROPHEES

La Coupe de la Ville de Salindres – *Trophée Bogdan BOGDANOV* – sera attribuée définitivement au club ayant remporté 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement, la compétition. Il en va de même pour le Challenge Sprint – *Trophée Serge COUTAREL*.

Rappel historique : Depuis 2006, date de la création du Challenge Sprint « Trophée Serge COUTAREL » et de la Coupe de la Ville de Salindres « Trophée Jean COLLOVALD » puis « Trophée André OSVALD » en 2009, les vainqueurs respectifs ont été :

<u>Challenge Sprint</u>	<u>Coupe de la Ville de Salindres</u>
<i>(Trophée Serge COUTAREL)</i>	<i>(Trophée Jean COLLOVALD)</i>
2006 : N.C. Le Vigan	2006 : A.S. Salindres
2007 : A.S. Salindres	2007 : A.S. Salindres
2008 : N.C. Le Vigan	2008 : A.S. Salindres
	(Victoire définitive de l'A.S.Salindres)
	<i>(Trophée André OSVALD)</i>
2009 : A.S. Salindres	2009 : A.S. Salindres
2010 : C.N. Céret	2010 : A.S. Salindres
2011 : A.S. Salindres	2011 : A.S. Salindres
	(Victoire définitive de l'A.S.Salindres)

✓ ARTICLE 9 – RESTITUTION DES TROPHEES

Le club vainqueur devra remettre, au club organisateur, la Coupe de la Ville de Salindres - *Trophée Bogdan BOGDANOV* - au moins un mois avant la prochaine organisation. Il en va de même pour le Challenge Sprint - *Trophée Serge COUTAREL*.

✓ ARTICLE 10 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le jour de la rencontre sportive, le club se réserve le droit, après concertation avec les dirigeants des clubs participants, à annuler une voire l'ensemble des épreuves de relais si le déroulement de celles-ci entraînerait un dépassement des horaires de fin de réunion trop important !

De plus, le club organisateur s'engage à appliquer le « plan canicule » voire d'arrêter la compétition si le besoin s'en fait sentir.

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.